

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2023

---

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 475

présenté par

Mme Pompili, Mme Clapot, Mme Dupont, Mme Rilhac et M. Bordat

-----

**ARTICLE 1ER D**

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« , notamment face aux agressions extérieures, terroristes ou provenant d'États inamicaux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le contexte de la guerre en Ukraine et les inquiétudes liées à la situation de la centrale de Zaporijia, ont remis en lumière la vulnérabilité potentielle des sites nucléaires en cas de conflits armés. La situation géopolitique actuelle impose de repenser notre sécurité nucléaire à cette aune.